

THONON LAUSANNE

N2 HORAIRES ET TARIFS

Édition Novembre 2025

14.12.25 - 12.12.26

EUPOROS

l'histoire!

DE METAUX PRECIEUX





LUNDI AU VENDREDI, SAUF FÊTES GÉNÉRALES

LAUSANNE > THONON 🐵	THONON > LAUSANNE @
04h40 > 05h30	## 2 🚜 05h35 → 06h25
06h30 > 07h20	## 2 🚜 07h30 → 08h20
08h30 > 09h20	09h30 > 10h20
## 2 🧀 16h05 > 16h55	17h05 > 17h55
🚻 🛮 🧀 18h05 > 18h55	19h05 > 19h55
20h05 > 20h55	21h05 > 21h55

	000	Course	à	forte	fréquentatio	n
--	-----	--------	---	-------	--------------	---

- Seulement 2e classe
- Transport de vélo exclu
- Autocontrôle. Achat et/ou validation des titres de transport
 avant le départ. Les voyageurs sans titre de transport valable
 paient un supplément spécial.

ABONNEZ-VOUS À NOS CHAÎNES WHATSAPP

Recevez les informations de perturbation sur les lignes de mobilité. N'oubliez pas d'activer les notifications pour ne rien manquer.



N2 CGN Perturbation Lausanne <> Thonon

TARIFS INDIVIDUELS (TTC)

BILLET

Adulto

Abonnement ½ tarif	CHF 80 CHF 84 CHF 30 CHF 42
ABONNEMENT CGN	2° CLASSE
Mensuel Annuel	CHF 298 CHF 2682
ABONNEMENT MODULABLE	2° CLASSE
Mensuel Annuel	CHF 311 CHE 2786

ABONNEMENT CGN 16-25 ANS

Mensuel	CHF 217
Annuel	CHF 1953

ABONNEMENT MODULABLE 16-25 ANS

Mensuel	CHF	225.
Annuel	CHF 2	2018

Abonnement modulable: abonnement CGN + Mobilis zones 11 + 12. Les abonnements N2 sont également valables sur la ligne N1.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titres de transport Mobilis et Unireso non valables.

Horaires, tarifs et affectations des bateaux mentionnés à titre indicatif, ils peuvent être modifiés sans avis.

Tarifs en euros modifiés en cas de fluctuations monétaires. Veuillez svp vous renseigner au guichet CGN ou vous référer aux tarifs communiqués sur : www.cgn.ch

En cas de mauvaises conditions météorologiques nos services peuvent être suspendus sans autre avis.

Transport de vélo selon place disponible. Aucune obligation de transport.

(§) Aide à l'embarquement et au débarquement par le personnel. Veuillez-vous adresser directement au personnel de bord pour obtenir de l'aide.

Deux-roues à essence et scooters électriques interdits.

Interdiction de recharge pour tout les engins électriques

Fêtes générales: 25.12.25, 01.02.01.26, 03.04.26, 06.04.26, 14.05.26, 25.05.26, 01.08.26, 21.09.26